

## [Comment \(ré\) initialiser mon mot de passe TELEPAC ?](#)

I/ Je me munis du courrier édité par la DDT sur lequel figure mon code Telepac.

II/ Je me rends sur la page d'accueil du site TELEPAC :

<http://www.telepac.agriculture.gouv.fr>



The screenshot shows the TELEPAC website interface. At the top left is the French Republic logo and the text 'MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION'. The main header features the 'telepac' logo in green and blue, followed by the text 'Bienvenue sur le site des téléservices des aides de la PAC'. On the right, it says 'Assistance au 0 800 221 371 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h à 17h.'. Below the header is a navigation bar with buttons for 'MENTIONS LÉGALES', 'CONSEILS', 'QUESTIONS / RÉPONSES', 'CONDITIONNALITÉ', 'FORMULAIRES ET NOTICES 2021', 'FORMULAIRES ET NOTICES 2022', and 'FORMULAIRES ET NOTICES 2023'. The main content area is split into two columns. The left column contains a login form with fields for 'Utilisateur : (numéro pacage pour les agriculteurs)' and 'Mot de passe :', a 'Connexion' button, and a link 'Créer un compte ou mot de passe perdu'. The right column contains the heading 'TELEDECLARATION DES DEMANDES D'AIDE OVINE, D'AIDE CAPRINE ET D'AIDE AUX PETITS RUMINANTS 2023' and a list of three bullet points regarding the closure of aid requests for 2023.

III/ Je clique sur : « [Créer un compte ou mot de passe perdu](#) »



This is a close-up of the form mentioned in the previous step. It features two input fields: 'Utilisateur : (numéro pacage pour les agriculteurs)' and 'Mot de passe :'. Below the fields is a blue button with a right-pointing arrow and the text 'Connexion'. At the bottom of the form is a blue link with a right-pointing arrow and the text 'Créer un compte ou mot de passe perdu'.

#### IV/ Une fenêtre s'ouvre, je renseigne les informations personnelles demandées :

**Création du compte / mot de passe perdu**

Afin de vous identifier, veuillez compléter les données suivantes

N° PACAGE :

Code INSEE du siège de l'exploitation :

N° SIRET de l'exploitation :

Date de naissance (ne pas renseigner pour une forme sociétaire) (jj/mm/aaaa) :

5 derniers caractères du RIB/IBAN :

Code telepac \* :

*\* Ce code vous a été communiqué dans un courrier spécifique.  
Attention: il s'agit d'un code confidentiel, qui vous est strictement personnel. Il permet de vous authentifier sans erreur et sécurise l'accès à vos données ainsi que la signature électronique de vos télédéclarations.*

Code telepac perdu ? Contactez votre DDT(M)/DAAF ou demandez-le en

#### V/ Après avoir validé vos informations, une nouvelle fenêtre s'ouvre : elle vous permet de créer votre nouveau mot de passe

**Création du mot de passe**

Lors de vos prochaines connexions sur le site TelePAC, vous devrez vous authentifier en indiquant votre numéro Pacage (qui est votre identifiant) et votre mot de passe. C'est vous qui choisissez votre mot de passe. Précisez le ci-après.

Le mot de passe doit :

- avoir une longueur minimale de 8 caractères
- contenir au moins trois des quatre types de caractères suivants : lettres minuscules, lettres majuscules, caractères spéciaux (&#{[|@]})\$£\$?!<>) et chiffres
- être différent des 5 derniers mots de passe utilisés.

Numéro Pacage (identifiant de connexion) :

Mot de passe :

Confirmation de la saisie du mot de passe :

**Attention - Conservez soigneusement votre mot de passe car il vous sera demandé lors de vos prochaines connexions.**

Si vous le perdez, vous aurez toutefois la possibilité de recréer un compte comme s'il s'agissait de votre première connexion à TelePAC.

**VI/ Votre mot de passe est désormais créé. Conservez-le soigneusement, il vous sera demandé lors de vos prochaines connexions dès l'écran d'accueil :**

Assistance au 0 800 221 371 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h à 17h.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

**telepac** Bienvenue sur le site des téléservices des aides de la PAC

MENTIONS LÉGALES CONSEILS QUESTIONS / REPONSES CONDITIONNALITÉ FORMULAIRES ET NOTICES 2021 FORMULAIRES ET NOTICES 2022 FORMULAIRES ET NOTICES 2023

Utilisateur :   
(numéro pacage pour les agriculteurs)

Mot de passe :

[▶ Connexion](#)

**TELEDECLARATION DES DEMANDES D'AIDE OVINE, D'AIDE CAPRINE ET D'AIDE AUX PETITS RUMINANTS 2023**

- Pour les agriculteurs de Métropole hors Corse, les télédéclarations des demandes d'aide ovine (AO) et d'aide caprine (AC) pour 2023 sont closes.
- Pour les agriculteurs de Corse, la télédéclaration de la demande d'aide aux petits

**\* Vous pouvez désormais procéder à vos demandes d'aides, consulter vos relevés de paiements, votre portefeuille DPB, vos courriers,...**

\*\*\*\*\*

### **ATTENTION :**

**- Si vous avez égaré votre mot de passe ou dès que vous recevez le code Telepac annuellement, il sera nécessaire de recommencer cette procédure.**

**- Si vous ne détenez plus votre code Telepac, il peut vous être transmis par la DDT uniquement par courrier postal à l'adresse dont elle dispose, ou par une remise en mains propres sur présentation d'une pièce d'identité.**

**Vous pouvez le demander à :**

- **par téléphone : Mme Line HEIRMAN – 03 25 71 18 34**  
**Mme Karine DUMONT – 03 25 71 18 36**
- **par mail : [ddt-pacage@aube.gouv.fr](mailto:ddt-pacage@aube.gouv.fr)**

\*\*\*\*\*

**L'équipe PAC de la DDT de l'Aube reste également à votre écoute :**

- **par téléphone : au 03.25.71.18.53**
- **par mail : [ddt-pac@aube.gouv.fr](mailto:ddt-pac@aube.gouv.fr)**